

tesse sauvage et fruste de la nature, le rideau se lève et des voix éparses, enveloppant un couple immobile, disent la ruine de l'heureuse Acadie. Du bon pays paisible il ne reste plus rien qu'une histoire d'amour. « Ecoutez-la ! — nous demande le chœur — c'est une légende naïve dont le souvenir résonne, impérisable, dans le frisson des plantes et le murmure du vent. »

L'écho d'une vieille mélodie de France nous arrive pendant que nous pénétrons dans la ferme de Bénédicte, au village de Grandpré. Et c'est tout à fait touchant, ce rappel, par la musique, de la patrie lointaine des premiers Acadiens. En ce coin d'intimité et d'affection, le motif ancestral se développe de la plus charmante manière, courant d'abord d'un instrument à l'autre, selon la fantaisie harmonique de l'auteur, puis servant aux refrains de travail des jeunes femmes qui filent la laine. Nous devinons déjà la façon dont M. Leroux va utiliser ses thèmes. Sa partition ne sera pas construite d'après le système rigoureux du leit-motiv, mais, par des retours de phrases, chacune des scènes de son ouvrage n'en demeurera pas moins très suffisamment symphonique.

Bénédicte, le père d'Evangéline, et Basile, le père de Gabriel, jouent aux dames. Dahra, la servante, filant avec les Acadiennes, chante la mélancolique ballade du « fiancé de neige qui s'efface quand vient le jour », et, sans le savoir, prophétise. Un souffle de Chabrier passe là. Basile est soucieux. Des navires anglais sont entrés dans le port ; pour le roi Louis XV et le roi George II, le sang coule déjà sur la terre américaine. Gabriel rejoint les Français ; que deviendrait-il si l'ennemi était vainqueur ?

L'amour d'Evangéline est confiant. En une montée véhémente, les violons nous le disent. Et voici que le jeune homme, accouru, annonce la défaite que confirment les fifres des Anglais sonnant au loin la retraite. Mais il a pu s'enfuir et nul ne saura jamais sa périlleuse équipée. Dès demain, on mariera Gabriel et Evangéline. Et le doux chœur des femmes acadiennes promet longue joie aux fiancés qui, la nuit tombant, restent seuls.

Muets devant la forêt et le ciel, leur tendresse est d'abord exprimée par l'orchestre ; puis ils parlent et leur causerie, évocatrice du passé, heureuse du présent, confiante en l'avenir, nous semble d'un charme infini. On ne saurait trop louer la grâce voluptueuse et chaste en même temps, l'exquise fraîcheur de jeunesse, la séduction instrumentale de cette scène qui se termine en la douceur rassurante des symphonies, après que Dahra a chanté dans la pièce voisine les dernières mesures de sa ballade.

Sur la place de l'église, maintenant, le cortège nuptial s'avance et les ménestriers font rage. Cela nous vaut une cérémonie joliment musquée, mais un peu longue. Les cloches jettent leurs dissonances majestueuses en la formidable explosion vocale qu'interrompent les Anglais. A cette heure, le village brûle et l'Acadie agonise. Qu'importe le douloureux adieu d'Evangéline ! Gabriel a disparu, emmené par les vainqueurs dans le lointain pays d'exil qu'on ne connaîtra pas.

Un prélude dit la poésie des crépuscules en Louisiane. Au pâtre qui rassemble ses troupeaux deux femmes, très lasses, demandent asile. Combien fut pénible le voyage pour Evangéline et Dahra ! Ne retrouveront-elles donc jamais Gabriel ? Tandis que le berger compatissant les fait entrer dans sa chaumière, Gabriel et Basile passent au milieu d'une troupe de coureurs des bois.

Gabriel cherche Evangéline comme Evangéline le cherche et son cri d'appel a réveillé les deux femmes, qui se reposaient. Là-bas, un radeau descend la rivière, portant Gabriel. Evangéline appelle et crie à son tour, et l'exilé ne l'entend pas. C'est là, on le devine, la situation capitale de l'ouvrage.

A mon sens, les auteurs n'ont pas su s'y affranchir assez du joug des formules usuelles. La grande voix de la nature, rude et profonde, pouvait, dans cet acte, prendre part au drame de façon presque directe et le vivifier de son souffle puissant. Ici, le pittoresque tout extérieur du paysage ne s'accorde pas avec les sentiments des personnages, avec l'action même de la pièce.

En Pensylvanie, dans la cour fleurie de l'hôpital où Evangéline est religieuse, on célèbre la Fête-Dieu. L'apaisement s'est fait dans l'âme de la pauvre affligée que reconfortent la douceur, le calme du beau matin mystique. Evangéline s'attendrit devant les roses consolatrices. Un homme paraît à la grille, épuisé, chancelant. C'est Gabriel. En un cri, les voilà dans les bras l'un de l'autre. Que les cloches tintent et que la messe soit dite pour l'éternelle union de deux cœurs douloureux. Et tandis que monte dans les airs l'alléluia d'allégresse, Evangéline et Gabriel nous sont montrés de nouveau, immobiles, en la forêt primitive où des voix éparses les enveloppent, chantant la gloire des amants réunis, héros naifs de l'impérisable légende.

Le premier et le quatrième acte d'*Evangéline* indiquent le tempérament chaleureux, le sens du théâtre, les qualités de poète que possède M. Leroux. Son œuvre de début, à laquelle il serait injuste de demander l'affirmation définitive d'une personnalité, est la plus belle promesse qu'un jeune musicien ait faite depuis longtemps. On ne saurait donc trop féliciter ceux qui ont deviné la valeur de cette partition et qui l'ont montée avec une très noble passion d'art.

Mlle Meyret, chanteuse plutôt que tragédienne, prête une voix exquise, d'un charme pénétrant, au joli rôle d'Evangéline. Gabriel, c'est M. Bonnard, un ténor solide et plein de flamme, qui donne beaucoup d'éclat aux quatre duos qui servent de base mélodique à la partition, et Dahra, c'est Mlle Armand, dont les superbes notes graves sonnent à souhait. Les autres personnages sont remarquablement joués par Mmes Milcamp et Korsoff, MM. Gilibert, Cadio et Dinard.

L'admirable orchestre de la Monnaie, que dirige avec une souveraine maîtrise M. Flon, les chœurs si disciplinés de M. Léon Dubois ne sont pas les moins fidèles interprètes d'*Evangéline*.

Le succès, nettement dessiné dès le premier acte, est allé en croissant jusqu'à la fin. A la chute du rideau, on a acclamé le nom des auteurs et rappelé M. Leroux, qui a réparé au milieu de ses artistes.

C'est avec joie que j'annonce cette nouvelle victoire de la musique française à l'étranger.

Alfred Bruneau.

P.-S. — Chaque fois que nous allons à Bruxelles pour une solennité de ce genre, nous avons la joie d'entendre, la veille de la représentation, un de ces chefs-d'œuvre classiques dont nous sommes privés à Paris. Qui ne se souvient de l'émotion que nous donna, il y a deux ans, *Orphée* ? Avant-hier, c'était *Fidelio*, dont la remise à la scène fut l'objet des soins religieux de M. Gevaert et où les ovations vont droit à M. Flon qui obtient de son orchestre une exécution étonnante de « l'ouverture de *Léonore* ». L'année prochaine, ce sera *Iphigénie en Tauride*...

A. B.

A L'HOTEL DE VILLE

Le *Figaro* a parlé avant-hier du mauvais état de certaines sépultures à l'abandon desquelles on ne se serait pas attendu. Donnons une bonne nouvelle à ceux qui, désirant que leur tombeau ait toujours un aspect décent, ne veulent pas néanmoins laisser à leurs descendants la charge de l'entretenir.

La ville de Paris consent, moyennant une rente perpétuelle, à suppléer aux familles. A preuve la délibération suivante qui vient d'être prise par le Conseil municipal et qui sera lue avec intérêt par nos lecteurs — surtout par ceux qui ont écrit à notre collaborateur Georges Rip, à propos de son dernier article :

Le Conseil, vu le mémoire de M. le préfet de la Seine, en date du 22 novembre 1895, relatif à l'acceptation par la ville de Paris de l'offre faite à son profit par M. Petrucci d'une rente de 120 francs 3 0/0 sur l'Etat français à la charge d'assurer l'entretien à perpétuité de la sépulture de la famille Mazier-Lesage ;

Vu le rapport du service des inhumations ;

Vu le projet d'acte dressé par M^e Constantin, notaire à Paris ;

Délibère : M. le préfet de la Seine, au nom de la ville de Paris, est autorisé à accepter l'offre faite à ladite ville d'une inscription de 120 francs de rente 3 0/0 sur l'Etat français par M. Paul Petrucci, demeurant à Saint-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire), à la charge d'assurer l'entretien à perpétuité de la sépulture de la famille

Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles :

Évangéline, légende acadienne en quatre actes, de MM. de Gramont, Hartmann et Alexandre, musique de M. Xavier Leroux.

C'est un Massenet jeune.

En résumant ainsi ce que je pense de M. Xavier Leroux, dont le théâtre de la Monnaie de Bruxelles vient de représenter avec un vif succès le premier ouvrage dramatique, je ne prétends point que l'élève emprunte au maître ses formules, imite son style, utilise ses matériaux. Sorti du Conservatoire il y a une dizaine d'années, le diplôme du prix de Rome en poche, M. Leroux s'efforce, au contraire, de se dégager de l'influence de M. Massenet, encore reconnaissable, en son œuvre, à quelques fins de phrases, à quelques harmonies, à quelques procédés mélodiques, et il témoigne d'un louable désir de parler une langue personnelle et originale. Je constate avec joie ces tendances et je ne crois pas lui faire un mauvais compliment à M. Leroux en disant que sa partition de début me semble avoir les qualités précises des partitions de début de M. Massenet : la grâce, le charme, la poésie, l'ardente flamme et cette espèce d'éloquence juvénile qui demande tout et obtient plus encore.

La soirée qui s'achève si heureusement n'est donc pas sans analogie avec celle du 19 décembre 1881 où, à ce même théâtre de la Monnaie, fut donnée, non moins heureusement, la première représentation d'*Hérodiade*. Depuis quatorze ans, les très aristes directeurs, MM. Stoumon et Calabresi, n'ont cessé de poursuivre la courageuse campagne qu'ils résolurent d'entreprendre en faveur de la musique française. Faut-il rappeler que, par leurs soins, *Sigurd* et *Salammbô* ont été joués d'abord ici, et que, grâce à eux, bien des ouvrages combattus chez nous, totalement incompris à Paris, ont pu prendre place victorieusement au répertoire de l'Opéra de Bruxelles et, de là, courir le monde ? Leur activité, leur intelligence, leur eclectisme se manifestent de nouveau aujourd'hui par le choix d'*Évangéline*, que nous venons d'entendre, et de *Fervaal*, dont nous aurons prochainement à rendre compte.

Le libretto de MM. de Gramont, Hartmann et Alexandre suit les grandes lignes du délicieux poème acadien de Longfellow, et la musique de M. Leroux s'inspire directement de ce poème. C'est une des plus jolies œuvres que nous ayons vues depuis longtemps.

Un prologue, de poésie intense, nous montre une forêt primitive du Nouveau-Monde. Tandis que l'orchestre, assez curieusement berliozien, chante la tris-